

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X		20X		24X		28X		32X	

VOL. 6

NOVEMBRE 1897

No 11.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,
Avec l'approbation de l'Ordinaire

Publiées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain (Canada)
Revd L.-E. DUGUAY, Ptre, Gerant.

ANNALES DU TRES-SAIN ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—L'église de St-Jean-Baptiste, à Samarie.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

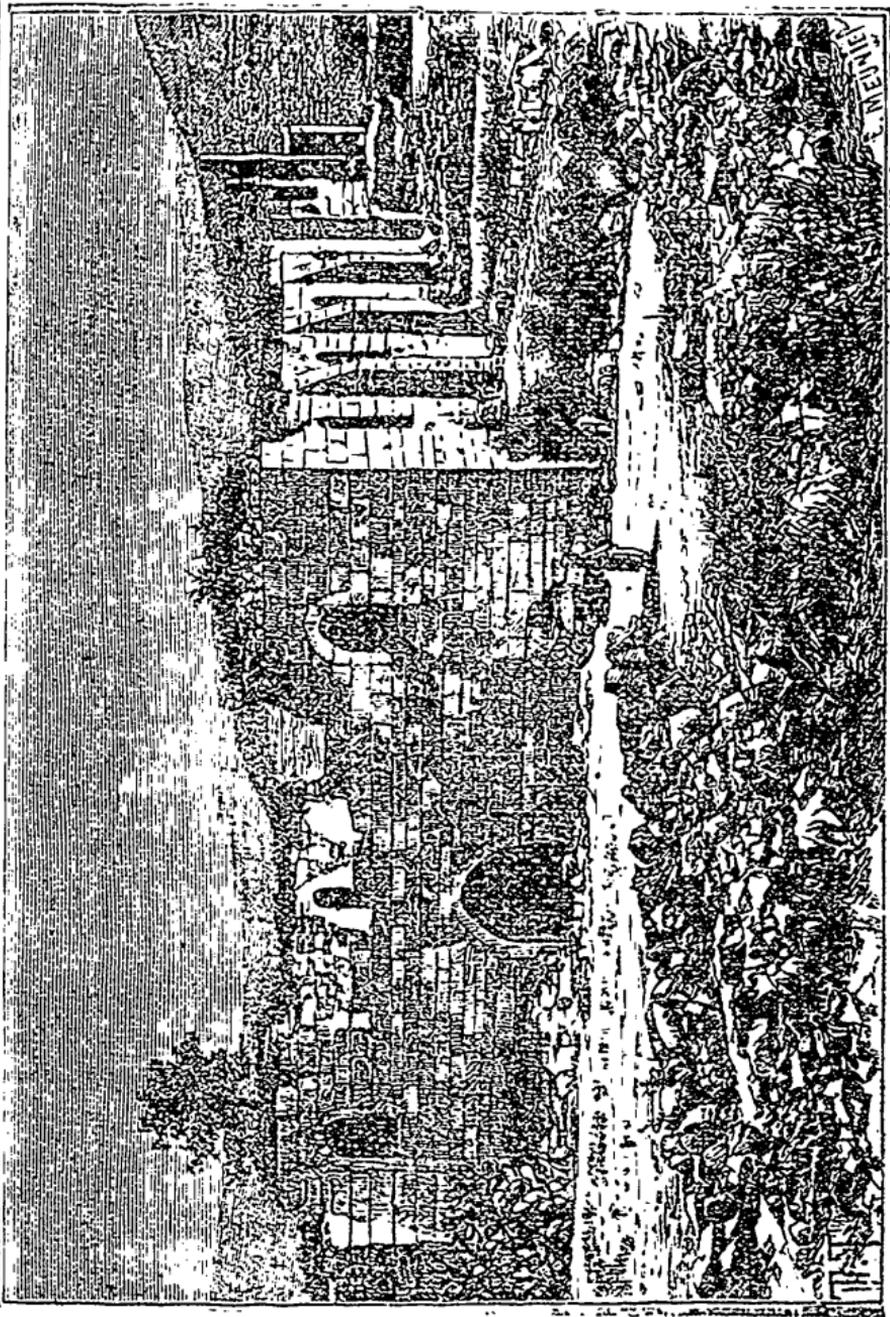
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, par tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T. S. ROSAIRE



L'ÉGLISE DE ST-JEAN-BAPTISTE, A SAMARIE.

LEGENDE

Nous avons déjà parlé, dans le numéro précédent de l'église de St-Jean-Baptiste, à Samarie.

Cette église a été bâtie par les Croisés entre 1150 et 1180 sur les débris d'une autre qui existait déjà au IV^e siècle.

Intérieur de l'église.—Cette cathédrale offrait dans l'ensemble de son plan, les caractères propres au style du XII^e siècle. Trois nefs d'égale longueur coupées par un transept, se terminaient chacune par une abside. La nef centrale, plus haute que les deux nefs latérales, était éclairée par une série de fenêtres supérieures. Ces fenêtres étaient surmontées d'arcs en plein-cintre ; mais dans l'intérieur de l'église, l'ogive est constamment employée. Les chapiteaux des colonnes rappellent l'ordre corinthien. Le bâtiment mesure environ 160 pieds de long sur 80 pieds de large.

Par un escalier de 21 marches, on descend dans le CAVEAU SÉPULCRAL DE SAINT JEAN-BAPTISTE.—Ce caveau est en grande vénération parmi les musulmans, qui le tiennent toujours fermé. Ce caveau est surmonté d'une coupole blanche ; c'est à cette construction surtout qu'on le remarque à l'extérieur. . . (GUIDE INDIC.).

LES ANNALES DU T. S. ROSAIRE

Publication mensuelle, révisée en Collaboration

ONZIÈME NUMÉRO. — NOVEMBRE 1897

I

Marie dans la Sainte Ecriture

MARIE DANS L'ECCLÉSIASTIQUE

LE LIT DE REPOS.—“ J’ai fait seule tout le tour du ciel ; j’ai pénétré la profondeur des abîmes ; j’ai marché sur les flots de la mer et j’ai parcouru toute la terre. J’ai eu l’empire sur tous les peuples et sur toutes les nations : j’ai foulé aux pieds par ma puissance les cœurs de tous les hommes grands et petits ; et parmi toutes ces choses, j’ai cherché un lieu de repos, et une demeure dans l’héritage du Seigneur. Alors le Créateur de l’univers m’a parlé et m’a fait connaître sa volonté : Celui qui m’a créée a reposé dans mon tabernacle ”. (Eccli. XXIV, 8-12).

La Sagesse divine a parcouru toute la création, elle a dominé sur toutes choses, mais elle n’a trouvé un lieu de repos digne d’elle que dans le sein de l’auguste Vierge Marie. C’est pourquoi, dit-elle, *j’habiterai dans l’héritage du Seigneur : j’habiterai en Marie qui est son bien par excellence.*

LA TENTE POUR LE REPOS.—“ Celui qui m’a créée a reposé dans mon tabernacle. ”—Marie est la tente du sommeil et du repos du Fils de Dieu. Le Créateur de l’univers, Celui qui m’a créée, a reposé dans mon tabernacle. C’est comme si on lui demandait : quel est le motif de votre avènement dans ce monde corrompu ? Elle répond : Il m’a créée, pour que ma sagesse apaisât Dieu le Père, car il jurait par Jérémie, disant : Je n’épargnerai point, je ne ferai point miséricorde. Mais que disait la sage Marie pour éviter que vous ne frappiez ; Etendez votre main sur l’homme de votre droite et sur le Fils de l’homme que vous avez affermi par vous-même, lequel pouvait supporter ce coup de divinité, et cependant, selon l’humanité, en gémissait extrêmement. Le Père disait : s’il donne sa vie pour le péché. Le Fils : Si cette tempête a été soulevé a cause de moi, j’apaiserai mon Père par mes cris, mon sang, ma mort. Et alors le Père apaisé, dit : Je ne veux pas la mort du pécheur, parce que je vois déjà la mort de mon Fils, mais je veux sa conversion.

J’ai été créée, dit encore Marie, afin que, par moi, le pécheur avili fût anobli, car rien n’est vil comme le pécheur et le péché ; *nous sommes devenus comme l’ordure de la terre*, par le péché, nous qui, auparavant, étions les fils de Dieu par la grâce. Marie étant née, notre nature a donc été anoblie par elle, puisque le Christ nous a fait donner le nom de Chrétiens.

Je suis née encore, afin que ma très grande fidélité aidât la faiblesse du genre humain. J’ai vu

les larmes des innocents et personne qui les consolât. Aussi, nous consolant, dit-elle avec Osée : Ta perte vient de toi, Israël, ton secours n'est qu'en moi.

J'ai été créée, afin que ma lumière brillante chassât les ténèbres de ce monde : *que la lumière soit*, que Marie soit, illuminant tout l'univers, mais non point de la même manière. Elle illumine les mariés comme étoile, les veufs comme lune, les vierges et les religieux comme soleil.

J'ai été créée pour vaincre la force du diable. *Elle écrasera la tête.*

J'ai été créée pour enrichir la pauvreté des enfants d'Adam. Voilà pourquoi saint Jérôme, dans son Sermon sur l'Assomption de la Bienheureuse Vierge, qui commence par ces mots : *Cogitis me*, disait que la Vierge est pleine de grâce, puisqu'elle a donné au ciel la gloire, à la terre son Seigneur, la paix aux affligés, la foi aux nations, la fin aux vices, l'ordre à la vie, la discipline aux mœurs.

LE CÈDRE DU LIBAN, LE CYPRÈS. . . — " Je me suis élevée comme le cèdre du Liban, et comme les cyprès de la montagne de Sion. J'ai poussé mes branches en haut comme les palmiers de Cadès, et comme les plants des rosiers de Jéricho. Je me suis élevée comme un bel olivier dans la campagne, et comme le platane qui est planté dans un grand chemin, sur le bord des eaux. J'ai répandu une senteur de parfum comme la cannelle et comme le baume le plus précieux, et une odeur agréable comme celle de la myrrhe la plus excellente. " (Eccli. XXIV, 17-21).

Marie a été exaltée en gloire et en grâce au-dessus de toutes les créatures. Je me suis élevée sur le

Liban, dit-elle, dont l'odeur met en fuite le serpent antique, le démon. Elle s'est élevée comme le cèdre, pour lutter contre cet ennemi redoutable. Ou bien, pour soutenir le fardeau du genre humain tout entier, elle s'est levée semblable au cyprès, qui ne cède jamais sous le poids dont il est chargé : ainsi Marie ne cède jamais devant aucune tribulation. Elle s'est élevée pour nous défendre : J'ai poussé mes branches en haut comme le palmier, dit-elle, dont les feuilles, dont il orne ses rameaux, ressemblent à la main de l'homme. Elle s'est élevée pour nous pacifier, comme un bel olivier, symbole de la paix. Elle s'est élevée enfin pour nous protéger contre l'ardeur des tentations, comme le platane, dont le feuillage épais défend ceux qu'il abrite des rayons brûlants du soleil.

“ O Marie, soyez notre défense, notre soutien, notre protection, notre pacificatrice. Éteignez en nous les feux de la concupiscence, et protégez-nous contre le feu brûlant de la colère de Dieu ”.

LA VIGNE. —“ J'ai poussé des fleurs d'une agréable odeur comme la vigne, et mes fleurs sont des fruits de gloire et d'abondance. (Eccli. XXIV, 23.)

Marie est la vigne de la joie et de l'allégresse. L'Esprit-Saint la compare à la vigne pour trois motifs :

1^o Parce que la fleur de la vigne écarte les serpents, et que Marie écarte les démons.

2^o Parce que les larmes de la vigne apaisent la rage, guérissent diverses maladies, et que Marie guérit de tous les vices.

3^o Parce que la vigne produit le vin qui ôte la

tristesse, et que Marie donne une allégresse perpétuelle.

Marie fut la vigne bien-aimée que le Père éternel planta de ses propres mains, qu'il cultiva avec un soin extrême pour qu'aucune plante nuisible n'y pût jamais germer. Elle produisit pour Dieu un fruit d'un goût exquis et d'un parfum dont la suavité est infinie. Ce fruit fut son divin Fils. Elle produisit encore d'autres fruits innombrables, délices du ciel et de la terre : ce furent ses admirables vertus !

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

Le Troisième Mystère du T. S. Rosaire

BETHLÉEM

Paroisse Latine de Bethléem (Suite)

PÈLERINAGE ANNUEL AU JOURDAIN, DE LA PAROISSE LATINE DE BETHLÉEM.—Voyez-vous là, cette montagne devant vous ? Elle était jadis habitée par de saints anachorètes et ils la nommaient *Mordès* dans leur langage. Au pied de la montagne et en dehors de la terre de malédiction, se trouve un coin fertile. C'était leur jardin. Il fournissait au couvent les légumes, et si je ne me trompe, aussi un peu de fruit. Le jardinier fidèle avait là sa résidence et cultivait ce petit jardin. Le sentier de la montagne qui menait de là à la résidence des ermites était long et pénible. Que firent ces bons Religieux ? Avec cet esprit de simplicité qui ne redoute aucun

obstacle, ils eurent recours à un expédient bien facile. La communauté possédait, en dehors du jardinier, un autre serviteur fidèle, *un âne*, animal domestique et très commun en Orient.

Lors donc que les Religieux avaient besoin de fruits ou de légumes, ils mettaient le *baquet* sur le dos de l'âne et l'animal se mettait en marche pour le jardin. Avec une docilité sans entêtement, qualité rare aux individus de son espèce, l'âne marchait tranquillement sous l'obéissance de ses maîtres. Il descendait la montagne seul, sans guide et sans se préoccuper le moins du monde ni de la fatigue, ni de l'ennui d'un long chemin, ni de l'excessive chaleur qui règne habituellement dans le bassin de la Mer Morte, ni enfin des mille et une aventures qu'il pouvait rencontrer dans cette vaste solitude.

Arrivé à la porte du jardin, il la frappait lourdement de sa tête qui *est bien dure*. Le jardinier accourait à ce bruit bien connu, chargeait son âne et le renvoyait à la montagne.

Le souvenir de l'âne de *Mordès* nous aida puissamment à porter, avec courage, la grande fatigue de cette longue et accablante marche du matin.

Cependant la pluie continue à tomber à torrents. La plaine est détrempée et la marche devient de plus en plus difficile. Nous voyons qu'il sera impossible de camper sur les bords du Jourdain et nous nous décidons à aller demander un abri chez les Grecs non-unis, du Couvent de Saint-Jean-Baptiste, près du Lieu où Notre-Seigneur a reçu le baptême. Mais pour y parvenir, il nous faut traverser un ruisseau devenu torrent et nous avons de l'eau jusqu'à

la ceinture. Nos hommes avec le sang-froid qui les caractérise saisissent les chameaux et arrivent avec des difficultés inouïes à les faire passer un à un ; car, il est bien connu que cet animal a une peur effrayante à passer l'eau. Les grecs nous reçurent avec une bienvenue pleine de charité et qui mérita toute notre reconnaissance. Chacun, toutefois, peut aisément s'imaginer qu'arrivant ainsi d'une manière tout à fait inattendue, les pauvres Moines ne purent pas nous traiter comme des princes, ni offrir un trop grand confortable à une telle foule de Pèlerins. Nous nous arrangeâmes nous-mêmes de notre mieux. Toute la caravane trouva un abri sous un hangar, assez spacieux, contre la pluie battante, et une escouade choisie de nos braves jeunes gens se dévoua à monter la garde toute la nuit. Nos Pèlerins avaient avec eux la farine nécessaire pour le voyage ; les Grecs purent leur prêter trois grandes marmittes pour y préparer la pâte, et, par bonne fortune, même un four pour la faire cuire. Nos Bethléemites firent du pain, selon l'usage du pays.

Quant au Père Curé et les autres Religieux, ils furent reçus avec la plus grande distinction. Les Grecs leur offrirent leur propre divan, leurs cellules, et eux-mêmes allèrent se coucher dans le réfectoire. La petite communauté était composé du Supérieur et de six autres moines. Le Supérieur chargea deux Frères d'avoir soin d'eux et de leur offrir du poisson frais du Jourdain, des figues sèches et même du vin de Chypre. En un mot, ils nous donnèrent à tous la meilleure hospitalité.

Le lendemain matin qui était un vendredi, toute la caravane leva le camp et se mit en devoir de repasser le torrent, comme la veille. La plaine est entièrement détrempée et la boue, en certains endroits, nous monte jusqu'aux genoux. Mais nous voulions arriver au bord du fleuve, à tout prix. Après mille difficultés, nous arrivâmes enfin. La tente et l'autel portatif furent dressés pour le saint Sacrifice, juste en face de l'endroit du Jourdain où le saint Précurseur versa l'eau sur la tête de notre divin Sauveur. C'est là que les Cieux s'ouvrirent, que l'Esprit de Dieu descendit sur Jésus, sous la forme d'une colombe et que l'on entendit une voix, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances. Le souvenir de ce grand prodige, de ce mystère d'amour et d'humilité, accompli là, sous nos yeux, ravive notre foi et augmente notre espérance. Aussi à la première messe nous prions avec ferveur et nous récitons à haute voix les prières avant la sainte communion. *Tous les Pèlerins et Pèlerines* communient, malgré toutes les fatigues de la veille, de la nuit et du matin. Après la messe nous faisons l'action de grâce également à haute voix et nous chantons le *Trisagion*, en arabe, avec un véritable enthousiasme. Ce chant est d'une incomparable beauté. Les autres prêtres célèbrent à leur tour, et, quand la dernière messe est terminée, nos Pèlerins, en grand nombre, se rendent, comme c'est la coutume, au bord de l'eau pour s'y baigner, avec modestie et grande dévotion.

Tandis que ces vrais disciples du Christ sont là,

dans les ondes du Jourdain à l'exemple de leur divin Maître qui par humilité, a daigné descendre lui-même dans ces mêmes ondes, permettez-moi, pieux Lecteurs, de rappeler quelques-unes des autres merveilles, accomplies autrefois en ces mêmes lieux.

Directement, en face de nous, au delà du Fleuve, se trouve le désert où Marie l'Égyptienne, la grande pécheresse d'Alexandrie s'adonna, durant *quarante-sept* ans, à toutes les rigueurs de la plus austère pénitence. Les Fidèles connaissent son histoire : ils savent comment, se rendant au Très-Saint Sépulcre, à Jérusalem, le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, une force invisible l'arrêta à la porte de la grande Basilique ; comment la Vierge bénie, Refuge des pauvres âmes pécheresses, obtint sa conversion, et comment, finalement, elle entra dans ce désert.

Avant de s'y rendre, elle alla, si ma mémoire m'est fidèle, à ce même couvent de Saint-Jean-Baptiste, habité alors par de saints religieux, en union avec l'Église Romaine. Elle y confessa tous ses crimes, avec une grande abondance de larmes, et elle reçut la sainte communion, après s'être d'abord lavé les mains et le visage dans le Jourdain, dans ces eaux sanctifiées par le Baptême de notre divin Rédempteur. Lorsque plus tard, saint Zozime, conduit par l'Esprit de Dieu, dans ce même désert, pour donner à l'illustre pénitente les dernières consolations de notre sainte Religion, lui demanda, entre autres choses, combien de temps elle avait vécu ainsi, et quelles tentations elle avait eu à combattre dans cette affreuse solitude, en conséquence des innombrables

péchés de toute sa vie précédente, elle répondit qu'elle était là depuis *quarante-sept* ans, et que les attaques du démon avaient été si épouvantables, surtout durant les *dix-sept* premières années, que leur seul souvenir la rendait encore toute tremblante ; quelle y opposa ses larmes continuelles, ses prières et ses veilles ; qu'elle se prosterna à terre un million de fois, pour solliciter le secours du Ciel en faveur de sa pauvre âme et que la très sainte Vierge Marie dont l'image, au Très Saint Sépulcre, l'avait tant impressionnée et vers laquelle elle se portait toujours en esprit, lui avait accordé une singulière assistance. Et lorsque le Saint lui demanda comment elle avait pu, sans se décourager, continuer ces saintes pratiques, au milieu de ces terribles assauts du démon, elle lui donna cette courte réponse : **J'AVAIS L'ESPÉRANCE DU PARADIS !** Sublime réponse : espérance qui forme tous les Saints. Et ne sommes-nous pas, nous, Enfants des Saints ; et comme eux, Enfants de Dieu, ses Héritiers et les co-Héritiers de Jésus-Christ ? Oui, si nous savons souffrir avec Lui et par amour pour Lui, un jour, comme Marie l'Égyptienne, nous serons glorifiés avec Lui. Et qu'est-ce donc que *quarante-sept* années de pénitence dans le désert en comparaison du poids éternel de gloire qui nous attend dans le beau Paradis ? Laissez-nous donc au moins offrir au bon Dieu les petites fatigues de ce Pèlerinage, avec les autres tribulations de la vie, afin de pouvoir attendre avec plus de confiance cette éternelle récompense, avec tous les Saints !

III

Reliques Insignes

LA VRAIE CROIX

La Croix en France

BAUGÉ :—L'hospice des incurables de Baugé (Maine-et-Loire), desservi par les religieuses hospitalières du Sacré-Cœur de Marie, possède un des plus gros morceaux de la vraie croix que l'on connaisse. L'insigne relique est disposée en forme de croix à deux branches. La tige a environ 270 millimètres de long (10 pouces), 20 de large et 13 d'épaisseur, la première traverse a 92, et la seconde 78, ce qui produit un cube de 104,000 millimètres.

Les veines sont très distinctes, la couleur est d'un brun de châtaigne avec des nuances plus rouges, les unes claires, les autres foncées. Il y a quelques nœux et des fentes, sans altération par les vers. Les six extrémités de la tige et des travers sont couvertes d'enveloppes en or garnies sur les faces et les bouts de perles fines et de diamants. A la croisée de la première traverse se trouve sur chaque face un cercle d'or représentant en relief, d'un côté une colombe, de l'autre un étendard entouré de perles et de diamants. Un crucifix en or, d'une époque très ancienne, repose sur cette croix.

Après la révolution de 1793, on a enlevé une parcelle du bois du bras droit de la petite traverse, pour être distribué à la paroisse du Vieil-Baugé et à l'hô-

pital de Saint-Joseph de Baugé. Deux entailles ont été faites indiscretement au bas de la tige en 1790 et au commencement de ce siècle. Depuis cette époque les évêques d'Angers ont donné aux religieuses des lettres d'interdit contre quiconque oserait entamer ce précieux dépôt.

L'importance de cette remarquable relique devant rendre très sévère dans son examen, je vais entrer dans quelques détails sur les titres dont elle est accompagnée, qui en constatent l'authenticité, et dont les copies m'ont été transmises intégralement avec les renseignements qui précèdent par M. l'abbé Mathis, aumônier de l'hospice, et par les vénérables sœurs religieuses qui en sont les gardiennes.

En 1241, Thomas, évêque de Hiérapetra et d'Arcadie, donne à Jean de Aleïa, seigneur croisé, une portion de la vraie croix qu'il a reçue de Gervais, patriarche de Constantinople, et qu'Emmanuel, empereur, portait dans le combat contre les ennemis de la foi.

Les religieux et abbé du couvent de la Boissière ont acheté de Jean de Aleïa (1244), moyennant 540 livres tournois, un reliquaire contenant une portion de la vraie croix qu'il a rapportée de Palestine.

La relique fut confiée (1379) à Louis, duc d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile, pour la protéger contre l'ennemi. Sa veuve, Marie de Blois (1388), toujours dépositaire de l'insigne trésor reconnaît qu'il appartient aux religieux de la Boissière.

Une Bulle de Calliste III, sur parchemin, datée de 1456, à la demande de René, roi de Jérusalem et

de Sicile, rappelle les maux causés par quarante années de guerre dans le pays où se trouve le monastère de Notre-Dame de la Boissière de Cîteaux, dont l'église était recommandable par des reliques importantes, surtout du bois de la vraie croix. Il déclare que les religieux, ruinés par la guerre, ont perdu jusqu'à leurs authentiques.

De cette époque à 1790, ils demeurèrent paisibles possesseurs de la vraie croix ; après leur expulsion, la relique fut remise officiellement au curé de Baugé, avec un procès-verbal qui rappelle les titres que je viens d'analyser.

Le 1er octobre 1790, Mlle de la Girouardière, dans une merveilleuse prévision des événements qui allaient s'accomplir, acheta la propriété perpétuelle de la croix et du reliquaire, moyennant une somme de 400 livres, qu'elle paya à la caisse du district, et l'obligation de nourrir à perpétuité deux pauvres infirmes de la commune de Denezé.

Le 17 octobre 1790, la vraie croix fut transportée de l'église paroissiale de Baugé à la chapelle de l'hospice des incurables, où on la vénère encore aujourd'hui.

BESANÇON :—Les reliques les plus considérables de la vraie croix, à Besançon, appartiennent à la cathédrale de Saint-Jean. L'une d'elles provient de l'abbaye de la Saussaye, en Normandie. Quand ce monastère fut supprimé, ses revenus furent réunis à la maison royale de Saint-Cyr, qui se trouva ainsi en possession de la vraie croix. Elle était exposée sur l'autel intérieur du cloître. Lors de la

révolution française, une des dames chassées de leur pieux asile, Mme de Moustier, sauva la sainte relique et l'apporta à Versailles. Une autre parcelle de Saint Cyr, échut à une autre de ces dames, Mme de Luchet, des mains de laquelle elle est passée dans celles de Mlle des Mazis, son possesseur actuel. Le marquis Lionel de Moustier, avant de mourir, exprima le désir que le précieux dépôt fût remis à l'archevêque de Besançon, qui le reçut des mains de son fils, le 28 mars 1830.

Un autre morceau de la vraie Croix a été rapporté de Rome, par Mgr le cardinal de Rohan, en 1829 ; il est enfermé dans un reliquaire en forme de croix et exposé au public tous les vendredis de carême.

Une troisième parcelle est portée chaque année aux processions des Rogations et de la fête de saint Marc.

Une quatrième enfin est conservée dans la chapelle privée de Son Eminence l'archevêque de Besançon.

D'autres églises de la province possédaient autrefois ou possèdent encore des reliques de la Passion.

J'évalue l'ensemble de ces parcelles à 1,100 millimètres cubes.

IV

FAVEURS OBTENUES

CHAMPLAIN : Ma petite fille souffrait d'une taie sur l'œil. Les remèdes des médecins restèrent sans résultat. Le huitième jour d'une Neuvaine à N.-D. du Cap (neuvaine de prières et de Lampes brûlant devant sa Statue, dans son Sanctuaire) elle fut guérie.—D. SAUVAGEAU.

ASSOMPTION : Je souffrais depuis longtemps d'un mal dans le dos qui s'aggravait tous les jours : de tous les remèdes employés, je n'eus aucun soulagement. J'ai fait une Neuvaine à N.-D. du Cap, avec promesse de publication. Aujourd'hui, ma guérison est complète.—DAME J.-C. VERREAU.

CAP DE LA MAGDELEINE : En février dernier, j'avais une douleur tellement forte dans la poitrine que je ne pouvais plus vaquer à mes occupations : après avoir employé deux médecins, sans aucun soulagement, et le dernier m'ayant déclaré qu'il me croyait atteinte d'un cancer, je promis à N.-D. du T. S. Rosaire, si elle me guérissait, de faire un Pèlerinage, de faire dire une messe et de faire une Neuvaine de Rosaïres et quinze Chemins de Croix, pour les âmes du Purgatoire, en l'honneur des quinze Mystères du Rosaire. Je fus complètement guérie.—DAME D. G.

ST-LÉON : Amour et reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire. Après avoir appliqué sans succès les remèdes du Docteur, ma petite fille a été guérie d'un mal très grave à la jambe, après s'être lavée pendant neuf jours avec de l'eau de *Roses Bénites*.—

UNE MÈRE RECONNAISSANTE.

TROIS-RIVIÈRES : Un de mes fils ayant reçu sur un pied un coup bien grave, avec cassure et meurtrissure, endura, pendant trois semaines des douleurs si affreuses qu'il ne pouvait reposer ni le jour ni la nuit. Le médecin, malgré ses soins intelligents, désespérait de sa guérison. Alors je recourus avec confiance à N.-D. du Saint-Rosaire, et je lavai le membre endolori avec de l'eau de *Roses Bénites*, avec confiantes prières et promesse de publication. A la deuxième lotion, toute douleur disparut.—
VVE J. DALAIR.

STE-FLORE (A LA GR-MÈRE) : Mme Philorum Ayotte avait un petit garçon qui souffrait du mal de dents, à tel point que le pauvre enfant ne savait plus que devenir. Elle promet l'insertion dans les Annales si le mal se passait. Aussitôt sa promesse faite, son petit garçon s'endormit et reposa paisiblement toute la nuit. A son réveil, toute douleur avait disparu complètement.—(Témoignage de la mère, donné à la Rédaction).

LAWRENCE : MASS. : Ma petite fille qui souffrait depuis plus d'un an du *catarhe* a été guérie par l'usage des *Roses Bénites* : et mon petit garçon qui souffrait d'un grand mal de doigt a été également guéri par l'intercession de N.-D. du Saint Rosaire.—
DAME CROTEAU.

QUÉBEC : Actions de grâces pour la guérison d'un saint prêtre ; pour une grande faveur temporelle, obtenue à une communauté ; pour la réussite d'un homme de profession, qui, sans travail depuis trois ans, a obtenu une clientèle au-dessus de ses espérances ; pour un jeune homme, aussi sans emploi

et qui a trouvé une situation et plusieurs autres faveurs obtenues, comme les précédentes, dans la paroisse de St-Roch, par l'intercession de N.-D. du St Rosaire.—TROIS RIVIÈRES : H. F., guérie de la fièvre et d'un mal de tête.

ST-MAURICE : Un de mes enfants malade a été guéri par l'usage de la Médaille du saint Rosaire.—Le même enfant a été guéri d'un mal des yeux par l'usage des *Roses Bénites*.—Mon mari a été guéri d'un rhumatisme dont il souffrait depuis quatre ans, après la promesse d'un Pèlerinage au Cap.—Un de mes petits garçons a été guéri d'une enflure à la jambe.—Moi-même j'ai été guérie d'un mal de tête et de rhumatisme qui me faisaient beaucoup souffrir.—Le malheur nous poursuivait : un autre de nos enfants se noya et nous n'avions pas l'espérance de retrouver son corps, pour lui donner la sépulture. Nous avons prié N.-D. du Rosaire et notre enfant a été retrouvé ! Comment remercier cette Mère si miséricordieuse, pour tant de faveurs !

UNE MÈRE.

Beaucoup d'autres personnes remercient la Reine du Très Saint Rosaire, pour du soulagement sensible obtenu dans leurs maladies, et elles espèrent, par sa douce et miséricordieuse intercession revenir toutes à une santé parfaite.

MADDINGTON : pour une faveur obtenue après plusieurs neuvaines : DAME F. C :—GENTILLY : plusieurs faveurs : DAME L. C.—DESCHAMBAULT : une faveur : UN ABONNÉ.—ST-THÉOPHILE DU LAC : une faveur : DAME H. M.—St-GRÉGOIRE : trois grandes faveurs : UNE ABONNÉE.

ST-JEAN-DESCHAILLONS : J'ai obtenu par l'intercession de N.-D. du Saint-Rosaire la guérison d'une maladie de cœur, et d'une maladie de nerfs dont je souffrais depuis longtemps, et la délivrance d'une peine d'esprit qui m'affligeait extrêmement ; j'endurais un vrai martyre : C. P. — POINTE DU LAC : Une guérison obtenue par l'application de la Relique du Lieu de l'Ave Maria. — MONTMAGNY : Guérison complète d'un grand mal d'yeux par l'usage des *Roses Bénites*. W. A. L. — ST-ELIE : J'avais reçu sur le pied un coup très violent qui m'avait causé d'horribles souffrances toute la nuit. Dans ma douleur j'ai invoqué la Vierge du Cap et mon mal a disparu immédiatement : DAME. J. B. PHILIBERT. — STE-MARIE : Une personne dangereusement malade a recouvré la santé : UNE ABONNÉE. — ST-STANISLAS : Guérison d'un mal de poitrine : UNE ABONNÉE. — ST-PAUL DE CHESTER : La guérison d'une jeune enfant : UNE ABONNÉE. — LOUISVILLE : Une guérison par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE. — ST-GERMAIN DE GRANTHAM : Guérison du mal des yeux qui durait depuis 3 ans, après plusieurs Neuvaines à N.-D. du Rosaire : DAME. S. R. — GRONDINES : Merci à N.-D. du Rosaire pour 2 guérisons, l'une pour ma fille guérie d'un mal de gorge qui avait duré tout l'hiver, et l'autre pour mon garçon atteint d'une pleurésie qui l'avait conduit aux portes du tombeau : DAME. LOUIS R.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

CANTIQUES

— A —

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

— AU —

SANCTUAIRE DU CAP

☛ En vente au Cap, chez le Gérant des Annales, à 50 cents l'unité, le port en sus.

LE MOIS DU T. S. ROSAIRE,

ILLUSTRE

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC, O.S.F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, libraire.

PRIX :

Broché : 15 centins ; par la malle : 20 centins.

Relié, tranche rouge : 25 centins ; par la malle :

30 centins.

Nota—Pour paiement, nous acceptons les timbres-poste du Canada.

AVIS

(*Pour simplifier la correspondance*)

PAIEMENT DES ABONNEMENTS. — Nous acceptons en paiement des Abonnements aux ANNALES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES. — Le Tarif de Honoraires de Messes au Cap, pour les deux église (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1^o De 50 cents pour les Messes Basses ;
- 2^o De \$3.00 pour les Grand'Messes.

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

SANCTUAIRE DE N.-D. DU CAP

-
- 1^o Un lampe pour un jour : 5 cents.
 - 2^o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
 - 3^o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères
60 cents par jour.
 - 4^o Une lampe pour un mois : \$1.10.
 - 5^o Une lampe pour 1 an : \$12.00